



L'eau au coeur du changement :  
Accélérer pour atteindre  
les Objectifs de  
Développement Durable

## Gestion des eaux dans le delta du Rhône



La Camargue est un delta né de la rencontre entre le Rhône et la Méditerranée. Cette rencontre engendre des dépôts alluviaux et marins qui créent un territoire plat où l'eau est un enjeu majeur pour l'expression de la nature et bien sûr les activités humaines. Il y a trois provenances des eaux : le fleuve, la mer, les pluies.

Je dois évoquer brièvement l'histoire récente de la Camargue depuis 1856. A la suite de la grande inondation de 1856, la décision a été prise de surélever les digues du Rhône et de construire la Digue à la Mer (travaux achevés en 1869). Depuis, les digues protègent le territoire de l'Île de Camargue que je vais prendre comme modèle central de mon récit. Toutefois, elles corsettent artificiellement le fleuve dans un lit mineur et l'on sait que cela ne peut éternellement durer puisque nous avons eu à subir récemment 3 importantes inondations dues à diverses ruptures de digues en 1993, 1994 puis 2003.

Si des digues sont construites pour protéger, elles isolent aussi et réduisent les échanges biologiques avec le fleuve et la mer. Ce qui est plus gênant aujourd'hui avec l'élévation du niveau marin, c'est qu'elles retiennent aussi l'eau. Cela pose la question de l'évacuation des eaux, tant de pluie que de débordement du fleuve. Qu'elles empêchent les échanges biologiques avec la mer est préjudiciable à la faune aquatique, poissons en particuliers (une double ressource, écologique et économique). Dans le même temps, la tendance d'un delta surtout privé de ses apports alluviaux sédimentaires (crues), est le tassement. On est donc ici confronté à une plus forte élévation du niveau marin, supérieure à 3 mm/an. Au droit des Saintes-Maries-de-la-Mer le niveau de la mer est d'environ + 14 cm / 0 NGF.

L'arrivée de la riziculture après la deuxième guerre mon-

diale, facilité par le plan Marshall, a produit un important réseau hydraulique (plusieurs centaines de km) pour introduire dans le delta d'importantes quantités d'eau douce depuis le fleuve, autour aujourd'hui de 300 à 350 M de m<sup>3</sup>. Ce fut une véritable **révolution hydraulique**. La riziculture est une culture irriguée qui nécessite beaucoup d'eau entre avril et septembre. Elle permet aussi de désaliniser les sols. Elle apporte à peu près autant d'eau que les pluies mais à contre saison puisque dans le Sud le printemps est la période où l'on tend vers une raréfaction des pluies qui nous conduit à la sécheresse d'été. Les apports d'eau douce pour la riziculture ont entraîné un besoin croissant de cette eau devenue disponible pour d'autres activités du delta : chasse, protection de la nature, élevage, autres productions agricoles... C'est ainsi que les acteurs d'aujourd'hui ont oublié qu'il y a une soixantaine d'années, le Vaccarès et les étangs centraux (d'anciennes lagunes) s'asséchaient régulièrement en été.

Ce préambule nécessaire **pose la question du développement durable (soutenable ?)** aujourd'hui selon une histoire qui a conduit à un **delta très artificialisé**.

*Cela met au centre les **problématiques deltaïques actuelles** : l'élévation du niveau marin pose la question du sel par les apports de la mer et la difficulté de plus en plus grande de sortir l'eau du delta (et donc le sel en excès dans les anciennes lagunes), un coin salé responsable de remontées de sel par la nappe et dans le fleuve lequel fournit l'eau douce nécessaire entre autres à la riziculture, le marché qui remet en question des primes affectées au riz... Et l'on ne peut se passer du riz sur les terres trop basses de Camargue pour lutter contre des remontées de sel (sous 1,5m NGF) qui les rend incultes. Enfin le risque d'inondation des zones urbanisées commence à devenir inquiétant, en particulier aux Saintes-Maries-de-la-Mer.*

Nous y sommes en permanence confronté notamment au **Parc naturel régional de Camargue** et au sein de la **Commission Exécutive de l'Eau** créée en 1996, présidée par la DDTM et dont le secrétariat est assuré par le Parc. Alors que les coûts énergétiques ne cessent de croître, on peine à moderniser nos réseaux hydrauliques et les stations de pompage privées ou appartenant à des ASA. Le niveau des étangs doit être maintenu suffisamment bas pour ne pas induire des risques d'inondation et les projets de rénovation des pertuis pouvant faciliter l'écoulement vers la mer (et la continuité écologique) peinent



## L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

à voir le jour.

**La Camargue est une terre de grandes propriétés.** La plus importante est aujourd'hui le Conservatoire du Littoral avec près de 30 000 ha à l'échelle du grand delta, comprenant la Réserve Naturelle Nationale de Camargue, les Marais du Vigueirat, La Palissade, les anciens Salin... Et l'on sait aujourd'hui que le **poids économique de ces espaces « protégés » est conséquent**, au moins équivalent à celui de l'agriculture, alors que leur coût est sensiblement inférieur contrairement aux idées reçues.

**Au-delà de la question des polluants (agricoles ou non), la problématique actuelle est celle-ci :**

*Comment préserver un littoral sableux soumis à l'érosion et dont la défense en dur par des enrochements est coûteuse (10000 €/km/an selon le SYMADREM). Une expérimentation en vraie grandeur est en cours sur le littoral des anciens salins. Les élus accepteront-ils qu'elle se poursuive ? Une des difficultés dans notre région est bien la prise en compte des réalités et contraintes du changement climatique. Question complexe car comment concevoir l'augmentation des risques aux Saintes-Maries-de-la-Mer alors que l'on sait qu'avec les projections actuelles il existe de véritables risques d'inondation par la mer (et comment seulement imaginer déplacer les Saintes ?).*

L'héritage culturel notamment des élus locaux freine la prise en compte de la nécessité de changer de paradigme. Mais sont-ils en cela très différents des citoyens qu'ils administrent : l'humain n'aime pas le changement. La réactivité des administrations (notamment de l'État) est lente avec des prises de décisions retardées par une réglementation contraignante, utile bien sûr quoique pas toujours nécessaire. Les cloisonnements entre organismes ou même collectivités sont importants. Les changements de gouvernance politique ne facilitent pas toujours la poursuite des objectifs de développement durable, dont la continuité est difficilement portée par les personnels.

Le marché du riz entraîne des baisses de surface cultivées au profit de cultures parfois plus polluantes et une baisse des volumes d'eau douce introduits alors que nous avons besoin d'eau pour toutes les autres activités.

La transmission des résultats de la recherche reste une véritable difficulté. Cela n'aide pas à la compréhension des enjeux du développement durable, un terme actuellement

moins utilisé au profit souvent de celui de biodiversité qui reste pourtant un terme flou (cf. A. Pavé, 2019)

On observe le maintien d'une trop grande distance entre naturalistes et acteurs agricoles ou chasseurs : il n'y a pas suffisamment d'échanges et encore trop peu d'écoute malgré de notables évolutions positives. Et pourtant, et ce devrait être un plus, il est clair que ce qui aide c'est bien la présence d'un Parc depuis 1970 où se retrouvent tous ces acteurs.

Une Réserve mondialement connue et un Conservatoire du Littoral qui met en place des mesures relativement douces de protection en permettant de la gestion par des acteurs locaux, constituent de gros progrès, ce qui finira par porter ses fruits. Enfin, malgré la difficulté des échanges entre acteurs, il est clair que ce contexte favorise le partage d'une identité camarguaise, mais un partage ambigu étant donné la difficulté d'écoute entre acteurs car il y a plusieurs modes d'identité.

Mon expérience de président de la Commission Gestion de l'eau du Parc pour la mise en place du Contrat de Delta, a été basée sur les échanges entre acteurs. C'est un atout mais cela demande du temps, comme les visites de terrain que nous avons cherché à favoriser pour une meilleure compréhension des enjeux. **Le contrat de delta Camargue est un des éléments d'aide à l'accélération des ODD.**

La Camargue constitue un beau modèle bien que la structuration d'un fonctionnement hydrologique adapté aux contraintes actuelles (je répète, le changement climatique, le marché) peine à se mettre en place. Mais il faut pouvoir passer de la théorie à la pratique. **Et la gestion de l'eau n'est malheureusement pas qu'une question technique. C'est aussi une question humaine et donc source de conflits.** Et là...

